

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SIROS**

Nombre de Membres

Afférents au C.M. : 15

En exercice : 12

Qui ont pris part

à la délibération : 11

L'an ***Deux Mille Treize et le 5 Avril*** à 18 H, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de J. BORELLO, Maire.

Date Convocation :
26-03-2013

Présents : Mesdames BORELLO Joëlle, HIJAR Bernadette, CHIAPPE Chantal, DUFOURCQ Sandrine, Madame GAIGNEUX et Messieurs TOLEDO José, CORTI Ange, HOUNIEU Bruno, BENQUET Francis et LALANNE Vincent

Date Affichage :
06-04-2013

Absents excusés Monsieur MEDEBIELLE
Monsieur BEDAT, procuration à Monsieur TOLEDO

Secrétaire de séance : Madame HIJAR

Taux d'imposition 2013

Madame le Maire propose la reconduction des taux 2012 en 2013 sans augmentation

Taxe Habitation	11.16 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	14.38 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	52.32 %

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les taux communaux d'imposition 2013 tels qu'indiqués ci dessus

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents au registre des délibérations

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Siros, le 06.04.2013

Le Maire, Joëlle BORELLO